Prix national arturbain.fr 2025 : « Habiter avec l'eau. Recontextualiser l'aménagement des villes, bourgs et villages »

Maîtrise d'ouvrage : L'EPAGE HuCA (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Huveaune Côtiers Aygalades)

Responsable : Lucas Humbert

Présentateurs : Olivier VIGNOULLE chef de service GEMAPI au sein de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Huveaune Côtiers Aygalades.
Camille Letodé (ATM)

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Métropole Aix-Marseilles-Provence

Description de l'opération Le projet vise à la restauration morphologique du Fauge-Maïre (cours d'eau) et l'aménagement d'une promenade inondable dans le cadre de la requalification de la Zone d'Activités de Camp de Sarlier à Aubagne. L'aménagement vise à réduire les fractures urbaines et écologiques du site, actuellement enclavé entre routes et autoroutes, en s'appuyant sur le potentiel de continuité piétonne et écologique du Fauge-Maïre. Le projet se distingue par une gestion innovante des eaux pluviales, conçue non seulement pour répondre aux obligations réglementaires, mais aussi pour replacer l'eau au cœur du paysage et de l'écosystème. L'ambition est de mettre au centre des espaces publics, la gestion de l'eau comme un atout pour le quartier en intégrant la renaturation du cours d'eau et de ses berges, l'aménagement d'espaces accessibles et la valorisation du Fauge-Maïre. 1

Equipe pluridisciplinaire : ATM (bureau d'études spécialisé dans l'eau en ville et en conception urbaine, composé d'ingénieurs hydrologues, hydro-morphologues, paysagistes, et urbanistes)

La zone d'activité de Camp de Sarlier, Aubagne, (13) : La revalorisation d'un cours d'eau par un sentier

Photo aérienne - Un cours d'eau au cœur de la zone d'activité.

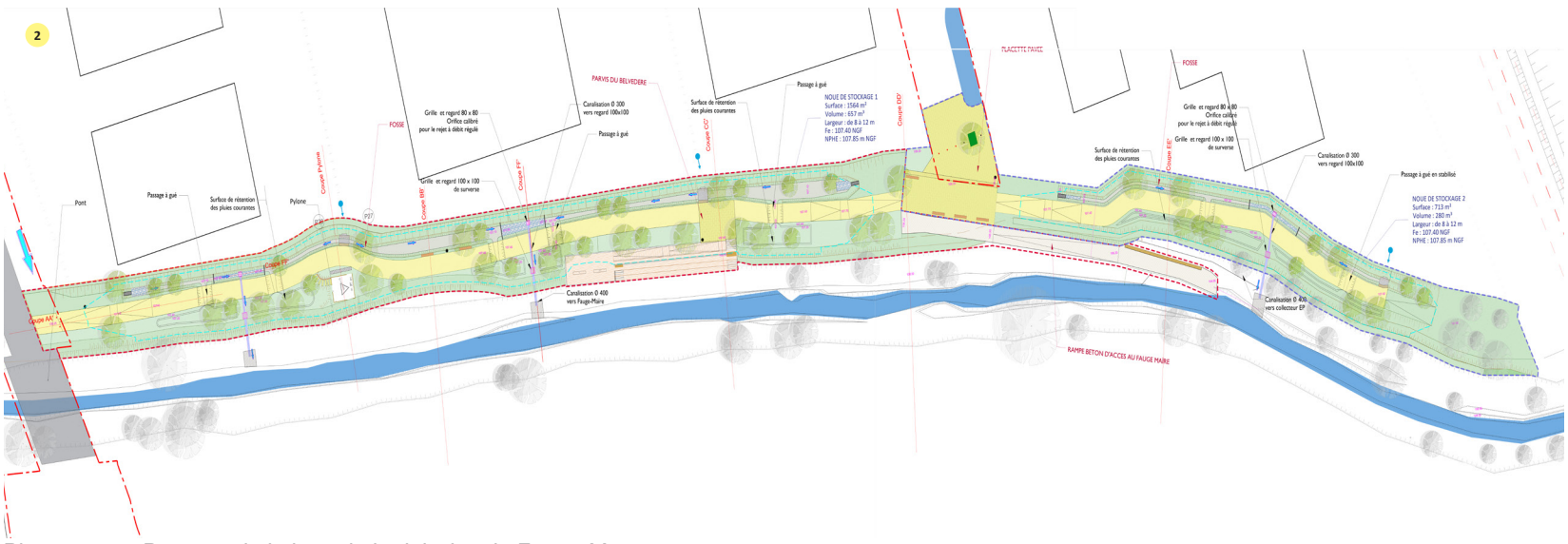

Plan masse - Promenade le long de la ripisylve du Fauge Maïre.

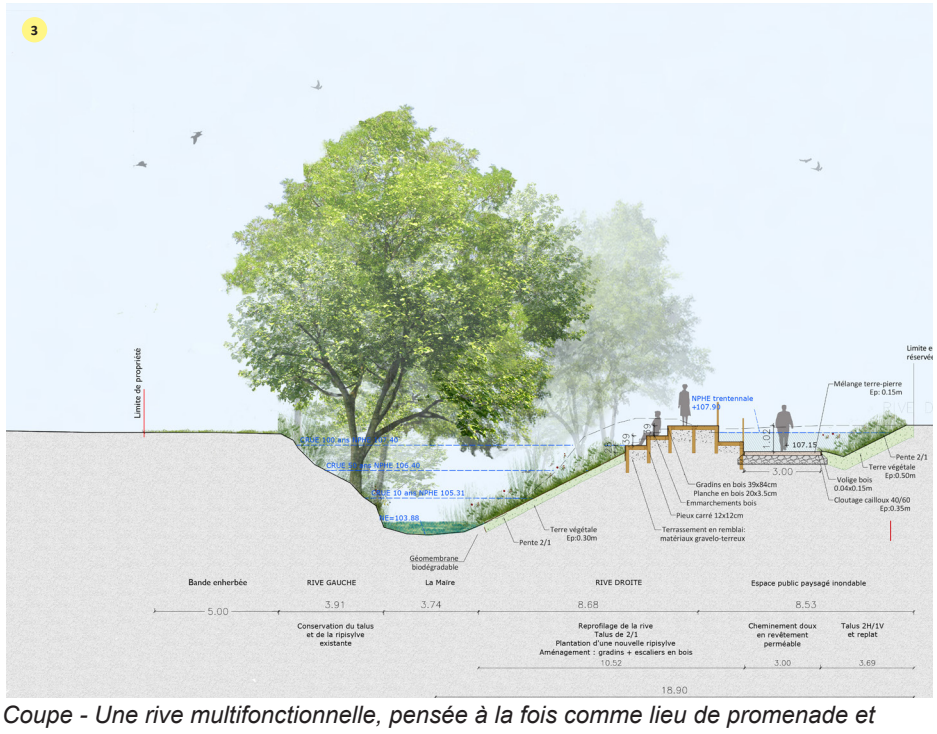

Coupe - Une rive multifonctionnelle, pensée à la fois comme lieu de promenade et comme espace de gestion de l'eau pluviale.

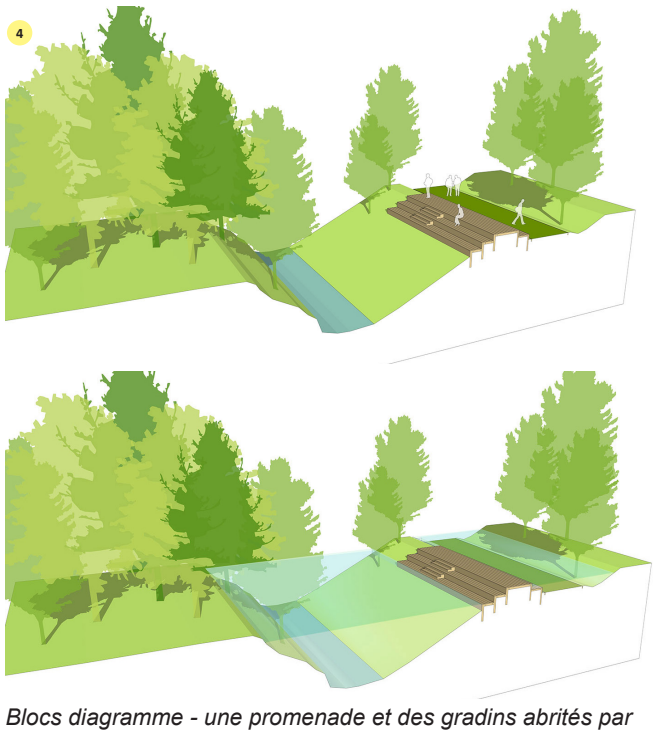

Blocs diagramme - une promenade et des gradins abrités par la fraîcheur de la ripisylve.

En haut - Avant travaux : un lit de rivière dégradé et pollué - En bas - Travaux en cours.

Qualité architecturale et urbaine

- Aménagement d'une rive multifonctionnelle, pensée comme lieu de promenade et espace de gestion des eaux pluviales. 2
- Réalisation d'un chemin creux inondable 3, conçu comme un espace de promenade adapté au contexte du site, à ses usages et à son environnement urbain et naturel..
- Structuration autour d'une liaison douce paysagère le long du cours d'eau : offre aux usagers une déambulation ombragée avec des espaces de détente et de contemplation ainsi qu'une redécouverte du Fauge-Maïre. 2
- Connexion du site avec le reste de la ville, aujourd'hui fortement enclavé.
- Choix des matériaux du chemin creux adaptés à l'espace naturel qu'il longe et résistant aux épisodes pluvieux où l'eau montera en charge
- Valorisation architecturale avec la pierre calcaire locale : des pavés marquent la placette d'entrée sur la promenade, des murets en pierre intègrent les rejets des lots privés, des murets brises jets avec parement servent également d'assise.
- Intégration des aménagements au caractère urbain et naturel du lieu : une mixité d'usages liés à l'eau ainsi qu'à la détente et à l'observation.
- Valorisation de la position de surplomb de la promenade sur le cours d'eau par l'installation d'une structure bois avec belvédère et gradins. 4

Qualité de la vie sociale

- Renforcement de la qualité du cadre de vie : replace le Fauge-Maïre au cœur du quartier.
- Valorisation du lien sensible entre l'eau et les usagers : un espace de promenade, de détente et de découverte de la nature. 2 4
- Mutualisation des usages (gestion hydraulique, promenade, biodiversité, multisensorialité) : permettre de s'approcher du cours d'eau, profiter de la fraîcheur de la ripisylve et de l'eau qui s'écoule.
- Mise en place d'espaces de repos multifonctionnels : la promenade est ponctuée de nombreuses haltes avec des bancs ayant également une fonction de brise jet pour les eaux arrivant des lots privés. La plateforme bois propose, elle aussi une pause au plus proche du cours d'eau.
- Valorisation des vues le long de la promenade : les micro-lieux ouvrent différentes vues sur le cours d'eau et le grand paysage.

Respect de l'environnement

- Au-delà de la règlementation : la gestion des eaux pluviales comme levier de renaturation et de valorisation écologique
- Mutualisation public-privé de la gestion des eaux pluviales, articulation des usages et création d'espaces verts inondables, favorisant la biodiversité et la formation d'îlots de fraîcheur au sein de la zone d'activité.
- Restauration du cycle naturel de l'eau sur l'emprise du projet.
- Restauration du Fauge-Maïre (cours d'eau) : restauration et plantation sur les berges, nettoyage du lit et de sa ripisylve. 5
- Adaptation des rives aux crues et aux pluies exceptionnelles tout en favorisant la régénération naturelle avec adoucissement des pentes. 4
- Sélection d'espèces végétales locales, adaptées aux conditions écologiques du site et en continuité avec les espèces existantes.
- Preservation de la faune et de la flore locale : prise en compte de la présence d'espèces protégées et gestion attentive en phase chantier.